

Compte-rendu du Conseil Municipal d'Arboussols-Marcevol

en date du 03 Mars 2023

Mr le Maire ouvre la séance à 19h00.

PRÉSENTS : dûment convoqués :

Fernand CABEZA, ALBERT Bernard, Jean CARMIER, Frédéric DÉAUX , Chrystelle COMBES, Sandra GENESTE, Galdric MONTANOLA, Stéphane ROBERT, Léo ETIENNE, Annick HANOSSET, Olivier ROUCHE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Néant

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Néant

En outre participe à la réunion :

Mr Christophe DELSENY, secrétaire de Mairie.

A - Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 16 décembre 2022

Approuvé à l'unanimité.

B – Vote pour l'élection du 1^{er} Adjoint.

Mr le Maire demande qui est candidat. Mr ALBERT Bernard se présente. Il n'y a pas d'autre candidat.

Elu à l'unanimité.

Mr Albert rend hommage à Elyse RAAYMAKERS 1ère adjointe récemment décédée.

C- Vote pour fixer le montant de l'indemnité de fonction du 1^{er} Adjoint.

Mr le Maire expose que l'indemnité prévue au barème est de 398,95 € brut mensuel. Vote pour attribuer l'indemnité selon le barème.

Adopté à l'unanimité.

D- Bien vacant sur A296 « LA CAVE COOPERATIVE »

La procédure est arrivée à son terme. Il n'y a pas eu de manifestation d'un propriétaire. Vote pour la prise de Possession de « La Cave ».

Adopté à l'unanimité.

E- Vote pour désigner les membres aux différentes Commissions communales.

Adopté à l'unanimité.

COMMISSIONS COMMUNALES ARBOUSSOLS ANNÉE 2023

TRAVAUX	CABEZA Fernand	ALBERT Bernard	DÉAUX Frédéric
FINANCES	CARMIER Jean	CABEZA Fernand	ETIENNE Léo
URBANISME	DÉAUX Frédéric	CABEZA Fernand	HANOSSET Annick
APPEL D'OFFRES	CABEZA Fernand	ALBERT Bernard	CARMIER Jean DÉAUX Frédéric
ETAT CIVIL ELECTIONS	CABEZA Fernand	ALBERT Bernard	HANOSSET Annick
PERSONNEL	CABEZA Fernand	CARMIER Jean	ALBERT Bernard
ENVIRONNEMENT	ETIENNE Léo	ROUCHE Olivier	ROBERT Stéphane
CULTURE PATRIMOINE	ROUCHE Olivier	HANOSSET Annick	
FESTIVITÉS	GENESTE Sandra	COMBES Chystelle	
SERVICE À LA POPULATION	HANOSSET Annick	COMBES Chystelle	GENESTE Sandra
ECOLES	COMBES Chystelle	GENESTE Sandra	
COMMUNICATION	ROBERT Stéphane	ETIENNE Léo	

F- Vote pour désigner les membres aux Commissions de la Communauté de Commune Conflent-Canigou

Adopté à l'unanimité.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES ARBOUSSOLS 2023

Communication	ROBERT Stéphane		
Aménagement du territoire et Urbanisme	DÉAUX Frédéric	ETIENNE Léo	HANOSSET Annick
Culture et questions transfrontalières	ROUCHE Olivier		
Enfance et Jeunesse	GENESTE Sandra	COMBES Chrystelle	
Ordures Ménagères	ALBERT Bernard		
Personnel	CARMIER Jean		
Sport	CARMIER Jean		
Environnement	ETIENNE Léo	ROUCHE Olivier	
Agriculture	ALBERT Bernard		
Coordination et Mutualisation des Moyens	ALBERT Bernard		
Développement Economique	MONTANOLA Galdric		
Finances	CARMIER Jean		
Energies Renouvelables	DÉAUX Frédéric	ETIENNE Léo	
Service population et Solidarités	GENESTE Sandra	COMBES Chrystelle	HANOSSET Annick
Tourisme	MONTANOLA Galdric	HANOSSET Annick	

G- Vote pour désigner les délégués titulaires et suppléants aux différents syndicats intercommunaux.

Adopté à l'unanimité.

SYNDICATS COMMUNAUX

	Titulaire	Suppléant
SYDEEL 66	CARMIER Jean	ALBERT Bernard
SIVOM DE LA DESIX	ALBERT Bernard	ROBERT Stéphane
SYNDICAT MIXTE CANIGOU	ETIENNE Léo	MONTANOLA Galdric
SIVU DU CONFLENT	CABEZA Fernand	Délégué Com-com
SYNDICAT VOIRIE ILLE-SUR-TÊT	ALBERT Bernard	ROBERT Stéphane

H- Terrain MULTISPORT

M Jean CARMIER adjoint aux finances, rappelle que ce projet à été initié en 2020 mais mis en attente en raison de la tranche n°1 du chantier de restauration de l'Eglise Nostra Senora de Las Gradass à Marcevol.

Cet équipement permettra la pratique du Hand-Ball, Basket, Mini basket, Football, Badminton, Roller, Skate et vélo enfants.

Le sol sera en béton drainant pour une bonne gestion des eaux pluviales. Cet équipement sera de très bon niveau par rapport aux équipements similaires du département.

Les accessoires (filets, ballons, etc...) seront mis à disposition selon des modalités qui seront précisées dans le règlement intérieur qui est à établir.

Un appel d'offre à été organisé et il est proposé de retenir les entreprises soumissionnaires : TP 66 et O3 CONSULTING

Le coût des travaux ressort à 64 900€ HT qui se compose

- TP 66 : dalle enrobé drainant + évacuation des eaux pluviales : 33 900 HT
- + O3 CONSULTING 33 900 € terrain multisports.

Compte-tenu des subventions attendues, le reste à charge de la commune sera de 25 960 € reste en outre à déduire la fraction de TVA à récupérer l'année suivante pour 10 646 €.

I- Demandes de subvention au Conseil Départemental des PO pour le terrain multisport

M Jean CARMIER adjoint aux finances propose de déposer une demande de subvention d'un montant de 30 000 € auprès du Conseil Départemental des PO

Adopté à l'unanimité.

J- Demandes de subvention à l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour le terrain multisport

M Jean CARMIER adjoint aux finances propose de déposer une demande de subvention d'un montant 35 000 € auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Adopté à l'unanimité.

K – Servitude de passage d'eau pluviale au profit de Mr DURON apiculteur

M Frédéric DÉAUX adjoint à l'Urbanisme, rappelle que Mr DURON à obtenu un Permis de Construire pour construire une miellerie sur son terrain proche de la source cadastré OA 105. Pour lui éviter d'avoir à financer un infiltrant qui serait de nature à polluer les eaux de la source, il est proposé de créer gracieusement une servitude lui permettant le passage d'un tuyau d'eau pluviale à travers le chemin communal piétonnier à fin de déverser ces eaux vers le ruisseau en contre-bas de la Départementale. Ces travaux et leur entretien sont à la charge de M. Clément DURON.

Adopté à l'unanimité.

L – Taux des impôts locaux au bénéfice de la Commune.

La taxe d'Habitation : M Jean CARMIER adjoint aux finances explique qu'en raison de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, celle-ci ne concerne plus que les résidences secondaires. M CARMIER propose le maintien du taux actuel de 15,6%.

Adopté à l'unanimité.

Taxe Foncière sur les propriétés bâties. (rapporte à la commune 43 110 € en 2022
M CARMIER propose le maintien du taux actuel 40,14 %.

Adopté à l'unanimité.

Taxe Foncière sur les propriétés NON bâties. (rapporte à la commune 1659 €)

M CARMIER propose le maintien du taux actuel 39,52 %.

Adopté à l'unanimité.

M – Réalisation d'un dallage au hameau de Marcevol

Celui-ci sera réalisé en pierres comme une calade sur la Traverse du Pape Lin au hameau de Marcevol

Le coût est de 12 500 € HT soit 15 000 € TTC pris en charge intégralement par le syndicat de voirie d'Ille-sur-Têt.

Adopté à l'unanimité.

N – Ralentissement à 30km/h dans Arboussols et Marcevol.

Après consultation du Service des Routes au Conseil Général, la création d'un rétrécissement ayant été refusé, il est proposé :

- 1) la pose de panneaux routiers limitant la vitesse à 30km dans toute l'agglomération d'Arboussols, dans la traversée du hameau de Marcevol et sur la D35 entre les panneaux Arboussols en entrée et sortie de village.
- 2) La création d'un passage piétonnier supplémentaire pour protéger l'accès au terrain Multisports.
- 3) La pose de 2 passages berlinois.
- 4) Des devis vont être demandés.

Adopté à l'unanimité.

O – Questions diverses.

M Léo ETIENNE signale qu'il existe une application disponible sur les smartphone dénommée PANNEAU POCKET permettant une diffusion d'informations instantanées aux abonnés.

Cette application gratuite pour les abonnés coûterait 180€ à l'année pour la Commune et permettrait de diffuser à la populations des alertes (incendie) ou des informations, (marché, festivités, etc...)

Les membres du Conseil sont invités à y réfléchir.

Personne de demandant plus la parole, Monsieur le Maire clos le conseil à 20h00.

FC Déaux secrétaire de Séance.